

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 1 : VIEILLE VILLE

**LUNDI 6 OCTOBRE 2008
18 heures – Salle Louis Blanc**

M. GIRAUD ouvre la séance et présente les élus, présidents et co-présidents, le responsable de la Société SITA, ainsi que les personnels de la Mairie. Il remercie également les administrés présents dans la salle.

Des précisions sont également données concernant le service municipal "Comité de Quartier", installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et sur le numéro vert, dorénavant en service : 0800 828 123.

Pour ce qui est des documents relatifs à ces "Comités", ils sont disponibles sur le site officiel de la Ville, dans la rubrique "Mairie" (comptes-rendus, charte, cartographie, liste des présidents et co-présidents).

M. GIRAUD rappelle qu'à l'issue des premières réunions, une synthèse a été réalisée. A l'appui de ce document, les services ont apporté un maximum de réponses et d'informations suite aux doléances enregistrées. Un exemplaire de cette synthèse a été remis à chaque Président et Co-Président. Les riverains sont donc invités à se rapprocher d'eux pour en prendre connaissance, s'ils le souhaitent.

A ce sujet, M. GIRAUD reprend succinctement ce document et apporte les informations aux membres présents. Les interventions des riverains sont également intégrées dans le tableau ci-dessous :

| SUJETS évoqués lors de la première session | REPOSES apportées par les Services Municipaux | PRECISIONS RIVERAINS |
|---|--|--|
| Voituriers | <p>Un travail a été effectué permettant d'identifier, dans un premier temps, les "usurpateurs".</p> <p>Un nouveau dispositif sera mis en place dès la saison prochaine.</p> | Ces derniers se sont annexés, par la suite, une partie du Môle Réveille. |
| Stationnement des deux roues | Mmes FAYARD et SERRA présenteront prochainement aux élus de nouvelles dispositions. | |
| Parking alloué aux Gendarmes | <p>Il s'agit là d'un sujet sensible.</p> <p>Toutefois, une discussion sera engagée avec les intéressés afin de revoir, voire réorganiser, le stationnement qui leur est attribué.</p> <p>Cela permettra de restaurer notamment des emplacements destinés aux deux roues.</p> | |
| Fontaines | <p>La fontaine de la Place des Lices a été remise en eau.</p> <p>La fontaine de la Place Celli est en circuit fermé. Une commande est en cours afin de remplacer l'anémomètre.</p> | |

| | | |
|--|--|--|
| <p>Bateaux</p> | <p>Une surveillance des excès de vitesse a été organisée par la Police Municipale à quatre reprises. Aucune infraction n'a été relevée à ces occasions.</p> <p>Concernant les nuisances sonores occasionnées par les "bateaux promenades", des contacts ont été pris avec les propriétaires et la proposition d'équiper les clients d'écouteurs a été faite. Cette solution n'a pas été retenue par ces gérants en raison du coût d'investissement.</p> | <p>Il est relevé par les responsables municipaux et les riverains une amélioration sensible.</p> |
| <p>Nuisances sonores occasionnées par les établissements de nuit</p> | <p>Un travail de surveillance est réalisé en étroite collaboration entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale.</p> <p>Il est toutefois relevé de nombreuses nuisances sonores dans la Vieille Ville (établissements de nuit, deux roues, poubelles, terrasses, etc ...), plus importantes cette année, avec en maintenant des fêtes organisées sur les bateaux.</p> <p>Une étude acoustique a été réalisée au niveau du quai Jaurès afin de déterminer le degré de nuisance. Les résultats seront présentés aux élus le 20 octobre prochain.</p> | <p>Les riverains insistent sur les importantes nuisances dans le quartier générées par certains restaurants.</p> <p>Ils regrettent que leurs contacts et interventions auprès des gérants ou des services municipaux n'aient apporté aucune amélioration.</p> <p>Il est proposé de rencontrer ces "contrevenants" en Mairie afin de tenter d'adopter une stratégie permettant de concilier l'aspect économique avec la qualité de vie du quartier.</p> |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| | <p>A partir de ces constats, des dispositions seront définies.</p> <p>Il s'agit de "Bars à Ambiance Musicale" (BAM). Il est toutefois relevé que ces établissements, pourtant équipés en matière d'insonorisation", sont toujours ouverts sur la voie publique, ce qui amplifie le bruit. Une sensibilisation sera faite sur ce point précis.</p> | <p>Des précisions sont demandées concernant les taxes et classement imputés à ces établissements.</p> |
| Musique dans les rues | <p>Un arrêté municipal est en vigueur et régleme cette pratique.</p> | <p>Il est toutefois relevé que ce type de musique n'occasionne aucune gêne au voisinage puisqu'il n'y a pas d'amplificateur.</p> |
| Grille d'évacuation Rue Saint-Esprit | <p>Prochainement (courant novembre) deux caniveaux seront créés destinés à accueillir les eaux qui ruissellent.</p> | |
| Nettoyage Rue Saint-Esprit | <p>Le nettoyage est programmé tous les vendredis.</p> | <p>Vérifier la périodicité de nettoyage.</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>Toutefois, suite à l'intervention d'un riverain, une vérification sera faite sur ce point.</p> | |
| <p>Container Rue des Moulins</p> | <p>La société SITA passe de très nombreuses fois par jour sur site.</p> <p>Toutefois, des riverains peu scrupuleux (commerçants) remplissent cet équipement à longueur de journée, notamment de cartons.</p> <p>La possibilité de verbaliser va être étudiée face à l'incivisme.</p> | |
| <p>Rue Sainte-Barbe</p> | <p>Cette voie doit faire l'objet d'une réfection totale.</p> | <p>Gérer également au plus vite le stationnement anarchique des deux roues dans cette ruelle, ainsi que les dépôts sauvages d'encombrants.</p> |
| <p>Ramassage des containers à verre</p> | <p>Le ramassage de ce type d'équipement est programmé à partir de 8 heures 30.</p> <p>Ces nuisances sont générées par l'incivisme de quelques commerçants qui continuent à déverser des bouteilles en verre dans les containers à ordures ménagères.</p> | <p>Lorsque les containers situés à l'arrière du bar "Le Gorille" sont vidés, des nuisances sonores très importantes sont constatées.</p> |

| | | |
|---|--|---|
| <p>Sens Interdit Montée Honorat Coste</p> | <p>Ce panneau existe mais semble mal adapté au site.</p> <p>Un cartouche supplémentaire sera installé en dessous ce dernier précisant que cette interdiction s'applique uniquement "30 m plus haut" (rue Sibille).</p> <p>Il est précisé qu'un inventaire complet est en cours concernant les panneaux de signalisation routière. Il permettra la mise en conformité avec le Code de la Route et les arrêtés municipaux nécessaires en la matière.</p> | |
| <p>Container Rue du Petit Saint-Jean</p> | <p>Cet équipement a été supprimé et remplacé par une simple poubelle à papier.</p> | <p>Il est demandé la mise en place d'un panneau interdisant le dépôt d'ordures ménagères sur ce site.</p> |
| <p>Stationnement places "handicapés"</p> | <p>Certains véhicules munis du macaron "handicapé" bloquent ces emplacements de nombreux jours durant.</p> <p>Il est impossible de vérifier la rotation de ces emplacements sauf à missionner un agent municipal en faction devant ces derniers.</p> | |

| | | |
|--|--|---|
| <p>Fermeture Rue Gambetta</p> | <p>Les bornes automatiques gérant l'accès aux principales voies de la Commune doivent être totalement renouvelées. Une réflexion est en cours sur ce thème afin de préparer au mieux la prochaine saison estivale.</p> | <p>Les administrés souhaitent vivement que l'accès à la Vieille Ville soit uniquement réservé aux riverains.</p> <p>En attendant, la mise en place d'allumettes à l'entrée de la rue des Commerçants semble souhaitable afin de garantir la sécurité des piétons.</p> |
| <p>Passage piétonnier "Poissonnerie"</p> | <p>Cette requête, fort justifiée, sera prise en compte au plus vite.</p> | <p>Il est demandé la création d'un "passage protégé" au droit de la Poissonnerie.</p> |
| <p>Lavoir de la Citadelle</p> | <p>Il sera remis en état une fois les travaux de la nouvelle station d'épuration terminés.</p> | |
| <p>Réfection de la Vieille Ville</p> | <p>Début 2009, une première tranche de travaux sera réalisée. Elle concernera la partie comprise entre le Porche du Revelen et la Place des Remparts.</p> <p>Par la suite, de nouvelles tranches seront programmées.</p> | <p>Il est impératif d'intégrer, à cette occasion, le câblage.</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>Ces travaux concerneront l'ensemble des réseaux souterrains (eau potable, eaux pluviales et usées, EDF, France Télécom, etc ...), ainsi que le revêtement des voies.</p> <p>Des fourreaux de réserve sont également prévus en prévision du câblage de la Vieille Ville.</p> | |
| Places de stationnement destinées au deux dans la Vieille Ville | Un projet concernant la création de nouveaux emplacements de stationnement est en cours. | |
| Travaux Station d'Épuration | <p>Compte-tenu des importants travaux réalisés actuellement sur ce site, de gros problèmes de stationnement sont rencontrés, notamment par les riverains.</p> <p>Des dispositions seront prochainement prises afin de créer de nouvelles places de stationnement au niveau du trottoir du Cimetière. Un traçage sera réalisé afin de les matérialiser.</p> | |

| | | |
|-------------------------|--|--|
| | <p>Quant à la route créée exceptionnellement pour permettre l'accès des camions, il est précisé qu'elle disparaîtra dès la fin des travaux. Le site sera remis en état intégralement comme à l'origine.</p> <p>Il s'agit là d'un espace "boisé classé" totalement intouchable. Cette proposition intéressante ne peut donc être retenue.</p> | <p>Il est proposé la création de places de stationnement au pied de la Citadelle, en direction du cimetière.</p> |
| <p>Tags "Sénéquier"</p> | <p>Plusieurs contacts ont été pris avec le propriétaire afin qu'il assure la remise en état de la façade.</p> <p>Aucune suite à ce jour.</p> <p>Des relances seront faites.</p> | <p>La présence de ce dessin représente une nuisance.</p> |
| <p>Terrasses</p> | <p>Une importante réflexion sur ce thème est actuellement en cours. Le but est de permettre de rendre de nouveau accessible les différentes ruelles de la Vieille Ville, envahies à ce jour par les terrasses.</p> | |

| | | |
|-----------------|---|--|
| | <p>Des contacts ont déjà été pris avec certains restaurateurs à ce sujet.</p> <p>Les emplacements et les horaires d'installation seront revus permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des riverains et de faciliter le nettoyage de ces voies.</p> | <p>Les établissements installent de plus en plus tôt leurs terrasses et occasionnent des nuisances sonores jusqu'au petit matin.</p> |
| <p>Ilotiers</p> | <p>Des dispositions ont été prises afin que six agents de Police Municipale soient opérationnels la nuit.</p> <p>Il est rappelé que l'effectif actuel de la Brigade est de 22 agents.</p> <p>La Ville étant en zone de "Gendarmerie", il n'est plus possible de faire appel à ces compagnies.</p> | <p>Il est regretté l'absence d'ilotiers, cette année, dans la Vieille Ville.</p> <p>Le renfort de CRS est proposé.</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | Des recrutements supplémentaires sont programmés pour l'année prochaine. | |
|--|--|--|

La séance est levée à 19 heures 45.

La Conseillère Municipale,
Co-Présidente du Comité de Quartier,

Marie-Jeanne FAYARD

M. Jeanne Fayard

La Co-Présidente du Comité de Quartier,

Monique SERRATI

M. Serrati